



CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Madame la Conseillère fédérale
Simonetta Sommaruga
Cheffe du Département fédéral de
l'environnement, des transports, de
l'énergie et de la communication
Palais fédéral
3003 Berne

Réf. : NG-MT-FS

Lausanne, le 23 mars 2022

Consultation fédérale - mise en œuvre du 4e paquet ferroviaire de l'UE (volet technique) en Suisse

Madame la Conseillère fédérale,

Nous vous remercions de nous avoir consulté sur cet objet.

La surveillance du domaine ferroviaire, des règles d'accès au réseau, des homologations et de la délivrance des certificats de sécurité est sous la seule autorité de la Confédération.

Le Conseil d'Etat prend acte du contexte de l'Accord Suisse-UE sur les transports terrestres, sur le besoin de la poursuite d'une collaboration pour la mise en œuvre du 4^e paquet ferroviaire et de la variante retenue par le Conseil fédéral d'une adaptation indépendante des réglementations suisses.

A défaut de meilleures conditions cadres, la mise en œuvre proposée devrait permettre d'éviter de rendre les opérations d'interopérabilité plus difficiles.

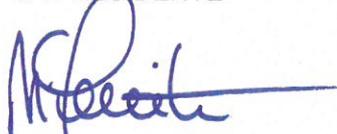
Il est attendu que le développement des normes et des technologies numériques dans le domaine ferroviaire seront favorables à l'industrie suisse, aux réseaux transfrontaliers à la connexion de la Suisse avec les pays voisins. Le Conseil d'Etat peut soutenir la mise en œuvre du 4^e paquet ferroviaire tout en encourageant le Conseil fédéral à conduire la révision de l'Accord sur les transports terrestres.

S'agissant de l'extension des prescriptions pour le réseau non interopérable, le Conseil d'Etat est d'avis qu'une pesée des intérêts devra être faite entre les avantages pour les réseaux à voie étroite et les coûts importants en découlant à la charge des pouvoirs publics.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Nuria Gorrite

LE CHANCELIER



Aurélien Buffat

Annexe : Il est renoncé à remplir le questionnaire ci-dessous

- « Catalogue de questions relatif au projet à mettre en consultation concernant la mise en œuvre du volet technique du 4ème paquet ferroviaire de l'UE – 2ème étape »

Copies

- DGMR
- OAE